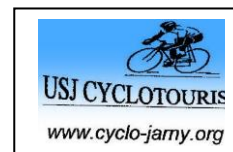


C.NIEDERLAENDER
8 rue des Mésanges
54800 CONFLANS
Tél : 06 04 00 07 68

USJ CYCLO ADHESION ET LICENCE 2024



NOM Prénom :

Date de naissance

Lieu de naissance N° téléphone :

Adresse :

Adresse mail :

Cotisation au club incluse dans les tarifs ci-dessous ; **Licence : entourer la formule choisie**

	Petit braquet	avec revue	Grand braquet	avec revue
Adulte	58,00€	86,00€	108,00€	136,00€
Jeune - de 18 ans	36,00€	64,00€	86,00€	104,00€
Jeune de 18 à 25 ans	40,00€	68,00€	90,00€	118,00€
Famille : 2ème adulte	42,00€		92,00€	
Famille : jeune - de 18 ans	19,00€		69,00€	
Famille : jeune de 18 à 25 ans	35,00€		85,00€	

Je pratique : le vélo : le VAE: le VTT :

QUESTIONNAIRE DE SANTE (cases à cocher obligatoirement) :

J'ai bien pris note de ces questions et comprends que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.

J'atteste sur l'honneur avoir déjà pris, ou prendre les dispositions nécessaires selon les recommandations données en cas de réponse positive à l'une des questions des différents questionnaires.

Je lis la notice d'information de l'assurance AXA (ci-jointe), remplis et signe le coupon « Déclaration du licencié(e)- Saison 2024 » (présent au verso).

EN ADHERANT AU CLUB :

Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts et règlements de la Fédération française de cyclotourisme, les statuts du club, et les informations de ce dossier d'adhésion.

J'accepte de recevoir les mails d'information de mon club et de la Fédération et ses structures.

Fait le Signature :

Constitution du dossier d'adhésion au club :

- 1) Le présent formulaire d'inscription signé, 2) le coupon "Déclaration du licencié(e) Saison 2024" de la notice d'assurance "AXA" rempli et signé (présent au verso), 3) un chèque à l'ordre de USJ Cyclo correspondant à l'option choisie, 4) une enveloppe timbrée à votre adresse ou une adresse mail (indispensable pour recevoir la licence par courriel et les infos de la section cyclo)

Note concernant la licence 2024 :

Pour 2024, la part « assurance (AXA) » de la licence FFCT et la cotisation versée à la FFCT ne changent pas. La part « cotisation du club » revient à 6.50€ (sauf pour les jeunes).

Il n'est plus nécessaire de fournir de certificat médical de non contre indication, mais le questionnaire de santé change de formulation et vous invite en cas de réponse positive à consulter un médecin.

Des garanties personnalisables : Il est possible de compléter la prise en charge en choisissant le montant de sa prime complémentaire en fonction de la valeur de son vélo. Si vous êtes intéressé, demandez-nous le formulaire spécifique.



Déclaration du licencié - Saison 2024

À retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)

Je soussigné(e) né(e) le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour le mineur représentant légal de né(e) le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Licencié de la Fédération à (nom du Club)

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération
- Avoir choisi une formule MB PB ou GB et les options suivantes :
Indemnité Journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité
Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature du licencié souscripteur
(ou du représentant légal pour le mineur)